

Nouvel indice genevois des prix de la construction : + 0,1 % entre avril 2003 et octobre 2003

Dans une conjoncture plutôt défavorable, le mouvement à la hausse des prix de la construction s'est continûment ralenti depuis 2001 et, entre avril et octobre 2003, ils restent quasi stables (+ 0,1 % en moyenne). Dans le secteur du bâtiment, les prix progressent de 0,5 % en moyenne, tandis que, dans le génie civil, ils se replient de 1,3 %.

Depuis octobre 2003, les résultats de l'indice genevois des prix de la construction reposent sur une méthode mise en œuvre par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Sur mandat de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'OFS calcule désormais des résultats régionalisés pour le canton de Genève.

Ce nouvel indice est calculé semestriellement et porte sur quatre types de construction de bâtiment (construction d'immeubles administratifs, construction d'immeubles d'habitation de plusieurs logements, construction d'immeubles d'habitation en bois de plusieurs logements, rénovation d'immeubles d'habitation de plusieurs logements) et deux ouvrages de génie civil (construction de routes et construction de passages inférieurs en béton armé). Le nouvel indice genevois des prix de la construction permet des comparaisons immédiates d'évolution des prix entre le canton et la Suisse.

Une présentation synthétique des résultats d'octobre 2003 est publiée dans la collection *Tableaux de bord* de l'OCSTAT. Elle peut être téléchargée à l'adresse Internet suivante :

<http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines> (prix de la construction)

Indice genevois des prix de la construction, en octobre 2003 (avril 2003 = 100)

Chiffres en avril et en octobre (1)

Canton de Genève

	Pondération, en %	Indice		Variation semestrielle, en %
		Avril 2003	Oct. 2003	
Indice général	100	100,0	100,1	0,1
Indice bâtiment	76	100,0	100,5	0,5
Construction d'immeubles administratifs	11	100,0	100,7	0,7
Construction d'immeubles d'habitation de plusieurs logements	38	100,0	100,1	0,1
Construction d'immeubles d'habitation en bois de plusieurs logements (2)	-	100,0	100,4	0,4
Rénovation d'immeubles d'habitation de plusieurs logements	27	100,0	100,9	0,9
Indice génie civil	24	100,0	98,7	- 1,3
Construction de routes	12	100,0	97,9	- 2,1
Construction de passages inférieurs en béton armé	12	100,0	99,6	- 0,4

(1) TVA comprise.

(2) Ce type de construction n'est pas intégré dans le calcul de l'indice «bâtiment» ni dans le calcul de l'indice «général».

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - *Indice des prix de la construction*